|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C23/63-F** |
| **9 juin 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| Participation des jeunes et initiatives pour la jeunesse à l'UIT | |
| **Objet**  L'objectif du présent document est de rendre compte au Conseil de l'UIT sur la participation des jeunes à plusieurs initiatives et programmes actuels de l'UIT.  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **prendre note** du rapport.  **Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**  Diversité et inclusion; excellence en matière de ressources humaines et d'innovation institutionnelle.  **Incidences financières**  Aucune.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  [*Résolution 198*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-198-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires;* [*C23/35*](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0035/en)*;* [*C23/INF/6*](https://www.itu.int/md/S23-CL-INF-0006/en)*.* | |

# 1 Rappel

Dans sa Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022), intitulée "Autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication", la Conférence de plénipotentiaires charge le Secrétaire général de continuer de faire en sorte que les préoccupations relatives aux jeunes soient prises en compte dans les programmes de travail, les méthodes de gestion et les activités de développement des ressources humaines de l'UIT, et de soumettre chaque année au Conseil de l'UIT un rapport écrit sur les progrès accomplis.

La Stratégie de l'UIT pour la jeunesse, adoptée en 2020, a été élaborée pour promouvoir la jeunesse à l'UIT, comme suite à la Résolution 198 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. Elle vise à améliorer le quotidien des jeunes du monde entier et à garantir leur participation effective à l'UIT en tant qu'acteurs essentiels de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle se veut un instrument efficace et vise à réduire le fossé numérique parmi les jeunes.

# 2 état de la mise en œuvre de la Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022)

En mai 2023, seuls 9% des fonctionnaires de l'UIT étaient âgés de moins de 35 ans et étaient titulaires d'un contrat de durée déterminée, de caractère continu ou permanent; ce chiffre passe à 12% seulement si l'on tient compte des contrats de courte durée. Le nombre de stages a augmenté entre 2017 et 2022, passant de 96 à 157 par an.

Selon le rapport de 2019 de McKinsey & Company sur les moyens de remédier au déficit de compétences futur, il serait particulièrement efficace, pour remédier au déficit de compétences techniques, d'attirer davantage de jeunes à l'UIT. Ces nouvelles compétences, y compris dans des domaines comme la science des données, la confidentialité des données, la gestion des crises, la gestion de la continuité des activités et l'évolution des TIC, entre autres, sont nécessaires pour répondre aux priorités organisationnelles de l'UIT.

Dans cette optique, l'UIT redouble d'efforts pour encourager et autonomiser les jeunes dans son action et œuvre actuellement à plusieurs initiatives visant à faire en sorte qu'il soit tenu compte de leurs préoccupations dans ses activités, parmi lesquelles un programme de stages, un dialogue/partenariat avec les établissements universitaires pour aider les jeunes au titre de ses "programmes universitaires", d'un programme à l'intention des jeunes professionnels, d'une équipe spéciale pour la jeunesse, de consultations/réunions publiques avec le personnel de l'UIT, du programme des administrateurs auxiliaires et de nombreuses autres initiatives (voir [C23/INF/6](https://www.itu.int/md/S23-CL-INF-0006/en)). L'UIT prévoit de mettre en place une stratégie robuste pour la participation des jeunes à l'UIT.

L'UIT dispose d'importantes possibilités d'associer les jeunes à son action en planifiant la relève et en analysant le déficit possible de compétences, et donc en anticipant les besoins futurs de l'organisation sur le plan des ressources humaines. À cette fin, un examen complet des programmes actuels est en cours, et de nouvelles initiatives sont proposées pour renforcer la présence et les perspectives des jeunes dans le contexte des activités de l'UIT.

Les mesures incitatives et les mécanismes ci-après sont de nature à renforcer la participation et la présence des jeunes à l'UIT.

A états

Le programme de stages de l'UIT offre aux candidats une chance inestimable de parfaire leur formation et d'acquérir une expérience pratique. Les stagiaires ont la possibilité de développer leurs compétences et leurs aptitudes par le contact direct avec les activités de l'Union et un milieu professionnel pluriculturel et intergouvernemental. Les stages constituent une expérience professionnelle fortement axée sur les perspectives de carrière et de formation. L'organisation est susceptible de tirer parti de l'enthousiasme, des connaissances, des compétences et de l'inventivité des participants au programme de stages. À l'heure actuelle, les stages de l'UIT ne sont pas rémunérés.

L'UIT est également disposée, dans le cadre de ce programme, à offrir davantage de débouchés sur le plan de la formation ou de la participation à des conférences, à des réunions, etc. dans l'intérêt des stagiaires.

B Programmes avec des établissements universitaires

L'UIT étudie la possibilité d'officialiser des relations/partenariats à long terme avec les universités pour la participation d'étudiants. Nombre d'universités proposent des programmes dans le cadre desquels les étudiants sont placés pendant quelques mois à l'UIT pour travailler sur un projet ou un cas précis et acquérir de l'expérience. Une telle initiative irait tout à fait dans le sens de la priorité que s'est donnée l'UIT de renforcer les filières permettant d'attirer de jeunes professionnels et de nouvelles compétences techniques à l'appui de ses activités. Elle devrait aussi permettre aux étudiants concernés d'obtenir des crédits universitaires dans le cadre de ces groupes de travail/de recherche. Ce programme sera ouvert aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT et aux autres universités intéressées.

C Programme à l'intention des jeunes professionnels

Le Programme de l'UIT à l'intention des jeunes professionnels (UIT-YPP) est un nouveau programme de recrutement permettant à de jeunes professionnels talentueux et qualifiés, originaires de pays en développement et âgés de 21 à 30 ans, de commencer une carrière dans le système des Nations Unies et de contribuer aux travaux consacrés à l'UIT à la réalisation des objectifs de développement durable et de la connectivité universelle. L'UIT‑YPP vise à accroître le nombre de jeunes professionnels à l'UIT et à leur offrir des possibilités de mentorat et d'apprentissage tout en leur ouvrant la voie à un emploi de débutant. L'UIT-YPP cherche aussi à employer de jeunes candidats issus de groupes démographiques sous-représentés à l'UIT, en particulier de PMA, de pays en développement sans littoral et de petits états insulaires en développement. Les candidats seront sélectionnés d'après les règles et les procédures de recrutement du Département de la gestion des ressources humaines de l'UIT (HRMD) après avoir répondu à un avis de vacance de poste. Le premier appel à candidatures doit avoir lieu en septembre 2023. Les soutiens de l'UIT-YPP seront mentionnés sur la page web du programme.

D Tenue régulière de consultations/réunions du personnel

Une première réunion publique destinée aux jeunes fonctionnaires de l'UIT (âgés de moins de 35 ans) a eu lieu le 9 mai 2023. Plus de 100 jeunes fonctionnaires ont été invités à faire part au Secrétaire général de leurs idées pour une UIT adaptée à sa mission et préparée pour l'avenir. Les idées des jeunes fonctionnaires seront prises en considération dans le cadre des mesures prises pour parvenir à l'excellence organisationnelle. Il est prévu de poursuivre cet effort pour faire participer les jeunes dans toute l'UIT et de reprendre leurs idées sous forme de recommandations concrètes. En outre, le Bureau du Secrétaire général et le Département HRMD ont commencé à organiser des réunions avec les stagiaires afin de recueillir leurs observations quant à leurs attentes et au cadre de travail. Des réunions analogues sont actuellement organisées à l'intention des administrateurs auxiliaires.

E Groupe de travail pour la jeunesse

L'équipe spéciale de l'UIT pour la jeunesse (UIT-YTF) s'est réunie pour la première fois en 2020, lorsqu'un groupe de fonctionnaires a été constitué pour coordonner et intégrer efficacement les initiatives menées à l'échelle de l'UIT en vue de susciter la participation des jeunes, conformément à la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse. Ses membres ont reçu une formation en 2020 sur la participation effective des jeunes au sein du système des Nations Unies.

F Initiatives à l'intention des administrateurs auxiliaires et initiatives diverses ([C23/INF/6](https://www.itu.int/md/S23-CL-INF-0006/en))

G Generation Connect et autres activités liées aux jeunes et à la recherche

Le secrétariat de l'UIT continue de mobiliser des collègues dans toute l'organisation et de coordonner l'application de la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse, y compris l'initiative "Generation Connect", initiative d'ensemble visant à faire mieux entendre le point de vue des jeunes dans le dialogue sur le développement du numérique. En 2022, l'UIT a organisé le Sommet mondial de la jeunesse dans le cadre de l'initiative Generation Connect à Kigali (Rwanda). Nombre d'activités ont favorisé la participation et la présence des jeunes lors de manifestations et de conférences de l'UIT, comme celles des représentants des groupes pour la jeunesse Generation Connect à la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, de la conférence Kaléidoscope, du Prix Generation Connect de la jeunesse lors du SMSI, de la Séance d'échanges Generation Connect-Europe, ou du partenariat EQUALS, pour n'en citer que quelques-unes. Pour de plus amples renseignements sur les diverses initiatives relatives à la jeunesse, on se reportera au Document [C23/35](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0035/en) du Conseil.

# 3 Financement et appui

La Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022) invite les États Membres à apporter leur soutien et à participer activement aux travaux menés par l'UIT pour encourager l'utilisation des TIC en faveur de l'autonomisation socioéconomique des jeunes, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse et de l'initiative Generation Connect, si possible au moyen de contributions volontaires et de parrainages. Le secrétariat de l'UIT cherche actuellement à obtenir des contributions volontaires et en nature, notamment sous la forme d'activités de formation, à l'appui de plusieurs initiatives liées à la jeunesse, en particulier du programme des administrateurs auxiliaires et du programme UIT-YPP. Tous les États Membres de l'UIT sont invités à apporter leur soutien et leur contribution autant que possible.

• Le secrétariat de l'UIT tient à remercier les Administrations de l'Allemagne, de l'Australie, de la Chine, de l'Espagne et du Japon et pour leur appui au programme des administrateurs auxiliaires.

• Le secrétariat de l'UIT tient à remercier les Administrations du Japon et de Saint‑Vincent-et-les-Grenadines pour leur appui au programme UIT-YPP.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_